

32

**NORME INTERNATIONALE**



**23**

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

**Cinématographie — Position du film cinématographique de  
35 mm dans le couloir de la caméra — Spécifications**

*Cinematography — Camera usage of 35 mm motion-picture film — Specifications*

**Première édition — 1976-12-15**

**CDU 771.531.351 : 77.068.1**

**Réf. no : ISO 23-1976 (F)**

**Descripteurs :** cinématographie, film cinématographique, film cinématographique 35 mm, caméra, spécification, position.

Prix basé sur 1 page

## AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration des Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme Internationale ISO 23 a été établie par le Comité Technique ISO/TC 36, *Cinématographie*, et a été soumise aux Comités Membres en septembre 1975.

Elle a été approuvée par les Comités Membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	Espagne	Roumanie
Allemagne	France	Royaume-Uni
Australie	Inde	Suède
Autriche	Italie	Suisse
Belgique	Japon	Tchécoslovaquie
Bulgarie	Mexique	Turquie
Canada	Pays-Bas	U.R.S.S.
Danemark	Pologne	U.S.A.

Aucun Comité Membre n'a désapprouvé le document.

Cette Norme Internationale annule et remplace la Recommandation ISO/R 23-1956, dont elle constitue une révision technique.

# Cinématographie — Position du film cinématographique de 35 mm dans le couloir de la caméra — Spécifications

## 1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale spécifie la position de l'émulsion photographique, l'orientation des zones destinées à l'exposition de l'image et de l'enregistrement sonore photographique et la vitesse de défilement des caméras cinématographiques de 35 mm.

## 2 RÉFÉRENCES

ISO 491, *Cinématographie — Film cinématographique de 35 mm — Dimensions de coupe et de perforation.*

ISO 2906, *Cinématographie — Film cinématographique de 35 mm — Champ d'image enregistré par la fenêtre de la caméra.*

ISO 2939, *Cinématographie — Champ d'image et piste sonore photographique sur les copies d'exploitation de 35 mm — Emplacements et dimensions.*

## 3 POSITION DE L'ÉMULSION

Sauf dans le cas de procédés spéciaux, l'émulsion doit être dirigée vers l'objectif de la caméra, comme indiqué sur la figure.

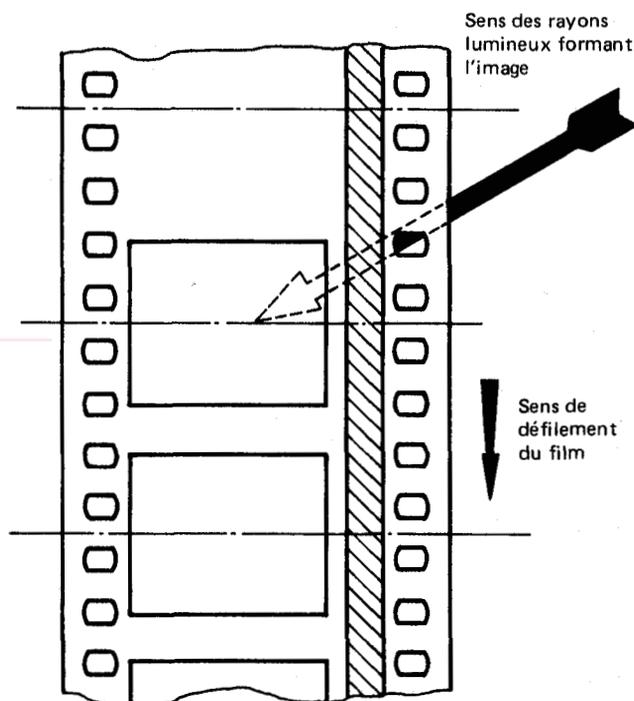
## 4 VITESSE DE DÉFILEMENT

4.1 Sauf dans le cas de procédés spéciaux, tels que cadence accélérée, ralenti, échelle miniature, etc., la vitesse de défilement doit être de 24 cadres par seconde.

4.2 Il est reconnu que les films destinés à la diffusion télévisée peuvent être entraînés par la caméra à une vitesse de 25 cadres par seconde.

## 5 RAPPORT LATÉRAL ENTRE L'IMAGE SUR FILM ET L'ENREGISTREMENT SONORE PHOTOGRAPHIQUE

L'axe vertical de la fenêtre de la caméra, pour l'image filmée prévue, doit être décentrée latéralement par rapport à l'axe vertical du film conformément à l'ISO 2906, afin de laisser une zone libre pour l'adjonction éventuelle d'un enregistrement sonore photographique lors de la copie.



Le film est représenté vu de l'intérieur de la caméra, en regardant vers l'objectif, l'émulsion photographique étant sur la face opposée à l'observateur.

**iTeh STANDARD PREVIEW**  
**(standards.iteh.ai)**

ISO 23:1976

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/e0b605cb-f738-4034-a125-1d4d843b25ff/iso-23-1976>



36

NORME INTERNATIONALE ISO 23-1976 (F)

FICHE D'AMENDEMENT

Publiée 1980-10-15

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

**Cinématographie — Position du film cinématographique de 35 mm dans le couloir de la caméra —  
Spécifications**

**MODIFICATION À L'AVANT-PROPOS (*Page de couverture intérieure*)**

Le comité membre de Cuba vient d'approuver la présente Norme internationale. En conséquence, Cuba doit figurer dans la liste des pays dont les comités membres ont approuvé le document.